

actualitte.com

Filéas : les inscriptions à la plateforme bientôt ouvertes

Hocine Bouhadjera

7–9 minutes

Une table ronde marquera cette étape le vendredi 11 avril 2025 à 9h, au Grand Palais, réunissant plusieurs représentants de la chaîne du livre : Alban Cerisier, président de Filéas, Alexandra Charroin Spangenberg, présidente du Syndicat de la librairie française (SLF), Pierre Coutelle, directeur du livre à la librairie Mollat, Laure Leroy, fondatrice des éditions Zulma, et Séverine Weiss, présidente du Conseil permanent des écrivains (CPE). Une démonstration du portail sera proposée lors de cette rencontre.

Un premier volet fondé sur des données hebdomadaires extrapolées

Cette première version du portail proposera des chiffres hebdomadaires fournis par GfK. Les données seront extrapolées à partir d'un large panel de points de vente, afin d'offrir aux professionnels du livre une vision globale des ventes de leurs titres.

Les auteurs auront un accès gratuit, non contraignant et strictement informatif à Filéas, assurent les porteurs du projet. Grâce à un compte personnel unique et sécurisé, ils pourront consulter les chiffres de vente de leurs ouvrages. L'inscription à la version bêta se fera directement en ligne, sur le site de la plateforme.

Pour garantir la confidentialité et la fiabilité des informations, chaque demande d'accès sera vérifiée individuellement par l'équipe de Filéas avant création du compte.

Les porteurs du projet soulignent que Filéas est un outil de consultation : les données fournies sur le portail ne se substituent en aucun cas aux redditions de comptes effectuées par l'éditeur, ni n'ont d'incidence sur les modalités de rémunération des auteurs.

Présenté en avril 2024 lors du Festival du livre de Paris, Filéas — acronyme de Fils d'informations libraires, éditeurs, auteurs —, est structuré en société à mission, dirigée par Harriet Seegmuller et présidée par Alban Cerisier.

L'objectif affiché de Filéas : améliorer la transparence des chiffres de vente pour les ouvrages imprimés et numériques, en particulier à destination des auteurs, et optimiser l'efficacité économique et environnementale de l'ensemble de la chaîne du livre. Un comité de mission, rassemblant des représentants des auteurs, éditeurs, libraires et institutions partenaires, supervise les actions de la société afin d'en garantir le caractère interprofessionnel et d'intérêt général.

Un portail pour accompagner la transformation numérique de la filière

Filéas ambitionne de fournir un accès simplifié et généralisé aux données de vente, à travers un portail dédié développé en collaboration avec les acteurs du secteur. Il s'inscrit dans la dynamique de transformation numérique de la filière, en favorisant la mutualisation des ressources et des informations. La plateforme donnera accès à des données de vente fiables : les auteurs y disposeront d'un accès gratuit, tandis que les éditeurs, diffuseurs et distributeurs pourront s'abonner selon un tarif adapté à leur taille.

Le 20 décembre 2024, huit grandes organisations du livre se sont

réunies pour fonder la société Filéas :

le Syndicat national de l'édition (SNE),

le Cercle de la librairie,

Dilicom,

l'Association pour le développement de la librairie de création

(ADELC),

le Syndicat de la librairie française (SLF),

l'Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques (ALIRE),

le Conseil permanent des écrivains (CPE),

la Société des Gens de Lettres (SGDL).

Lors de l'assemblée générale constitutive, Vincent Montagne, président du SNE, a rappelé que ce projet s'inscrivait dans la continuité de l'accord auteurs-éditeurs de 2013, soulignant un « formidable signe de solidarité de la filière ». Renaud Lefebvre, directeur général du SNE, a quant à lui salué une étape importante, « *à la fois aboutissement de nombreuses discussions et point de départ pour tous les métiers du livre* ».

Séverine Weiss, présidente du CPE, précisait auprès d'ActuaLitté que le déploiement de la plateforme sera progressif à partir du printemps.

Les auteurs et éditeurs bénéficieront d'un premier accès aux données hebdomadaires issues de GfK, dans une version simplifiée par rapport à celle commercialisée auprès des professionnels.

L'information sera relayée par les médias spécialisés, les organisations d'auteurs, et La Sofia, afin de toucher le plus grand nombre d'autrices et auteurs. « *Je ne doute pas que le bouche-à-oreille jouera aussi un rôle* », ajoutait-elle.

Elle précisait en outre qu'une provision sur retours, souvent incluse dans les contrats, vient compenser les éventuels écarts liés à des retours non encore comptabilisés au moment des redditions.

Contrairement à une idée reçue, cela peut temporairement avantager

les auteurs, et ne remet donc pas en cause le principe de calcul actuel.

Une plateforme encore en construction

Le développement de la plateforme se poursuit, notamment autour des questions liées à l'interface, à la sécurité et à la confidentialité des données. La seconde phase du projet prévoit la remontée des ventes en sortie de caisse, grâce à un réseau de librairies partenaires, dont Mollat à Bordeaux, pourtant connue pour sa discrétion en matière de partage de données.

Pour être pleinement représentatif, Filéas devra encore convaincre les grandes enseignes et les surfaces spécialisées, qui ont décliné l'idée d'entrer au capital, mais laissent pour l'instant l'accès aux métriques GfK, sous réserve de pouvoir les retirer si la solution ne répond pas à leurs attentes.

La Fnac, de son côté, nous explique qu'elle a salué, dès le lancement du projet Filéas, l'ambition de cette initiative portée par le SNE, tout en précisant ses conditions pour y participer. L'enseigne a insisté sur le fait que la solution retenue devait répondre à plusieurs exigences, notamment en matière de sécurisation et d'anonymisation des données, de respect du droit de la concurrence et de viabilité du modèle économique.

Suite à cette demande, le SNE a retravaillé le projet pour répondre aux préoccupations soulevées, avec, selon la chaîne de magasins, une version plus appropriée, qui sera officiellement présentée le 11 avril. Cependant, depuis cette requête, le SNE n'a pas renouvelé à la Fnac sa proposition d'intégrer la gouvernance capitaliste du projet, assure-t-elle. Et enfin de rappeler qu'elle participe activement au projet Filéas en fournissant ses données à GfK, l'institut chargé de consolider et de transmettre les informations au SNE.

Pour les petites structures éditoriales, Filéas pourrait constituer un outil précieux pour mieux maîtriser les réimpressions. En mettant fin à une gestion approximative des stocks, il permettrait d'optimiser la trésorerie, tout en limitant les invendus et les excès de production — avec un impact écologique non négligeable.

Côté distributeurs, l'enjeu est d'éviter le surstock. Face à l'augmentation des coûts logistiques — transport, emballage, cartons — certains distributeurs préfèrent aujourd'hui réduire leur catalogue plutôt que de s'agrandir. Filéas pourrait donc participer à une réflexion stratégique globale sur la gestion des flux dans l'édition.

S'il ne promet pas un tour du monde en 80 jours, Filéas pourrait bien, à sa manière, changer les pratiques d'une filière en quête de transparence et d'équilibre...

Crédits photo : SNE

Par [Hocine Bouhadjera](#)

Contact : hb@actualitte.com